



Recyclage des piles et des batteries au Québec Fiche d'informations



- Au Québec, Appel à Recycler est un organisme de gestion reconnue par Recyc-Québec aux termes d'une entente conclue avec la société d'État en 2012 en vertu du Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises en vertu le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP)..
- Le Conseil délibératif, créé en février 2016, afin d'assurer la représentativité des organismes assujettis à la responsabilité élargie des producteurs au Québec, a collaboré à la mise en œuvre du programme de déclaration des quantités de piles de piles au détail et soumis a des écofrais. Le Conseil compte 9 membres.
- En 2017, 1 035 283 kg de piles et de batteries ont été collectées et recyclées au Québec.
- Plus de 5 millions kg de piles et de batteries ont été détournées des sites d'enfouissement depuis la mise en œuvre du programme au Québec.
- Les piles et les batteies sont collectées, triées puis recyclées. Les métaux précieux et les matériaux des piles et batteries recyclées sont utilisés dans la fabrication de nouveaux produits, y compris des nouvelles piles et batteries. Rien ne finit dans les sites d'enfouissement.
- 98% des résidants du Québec vivent dans un rayon de 15 km d'un site de dépôt disponible.
- En 2017, les résidants du Québec ont fait 105 384 recherches sur le localisateur des sites de call2recycle et AppelaRecycler.
- Appel à Recycler a reconnu 18 organismes québécois avec notre prix de chef de file en durabilité de 2017. Le prix a été décerné aux organismes qui ont collecté plus de 5000 kg en moins d'un an.
- Appel à Recycler a établi près de 3392 sites de collecte actifs, dont 1705 sont des sites publics, comme les détaillants et les municipalités.

